

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
18/04/2019	18/04/2019	2019-0096

### 1. Intitulé du projet

Construction d'un parking silo sur la commune de Saint Martin Boulogne (62)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
N°41.a)	=> Le projet développe 169 places de stationnement ouvertes au public.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique B.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire un parking silo de 3 niveaux (en 6 demi-niveaux).  
Le futur parking disposera de 169 places de stationnement, dont 34 emplacements réservés aux véhicules électriques.  
Une zone réservée aux deux-roues est aménagée au RDC à proximité de l'entrée.  
L'emprise au sol de la construction sera de 1 548m<sup>2</sup>.

Le mur de clôture situé le long de la rue Voltaire sera démoli.

#### **4.2 Objectifs du projet**

La création du parking silo a vocation à répondre à un déficit de stationnement sur la zone, et à apporter des solutions de stationnement en périphérie du centre-ville. Il pourra également être utilisé par les employés des entreprises avoisinantes ainsi que les visiteurs des Berges de la Liane.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux débuteront en Juillet 2019. La durée prévisionnelle des travaux est de 9 mois, soit une fin de chantier estimée à Avril 2019.

Les lots VRD, Gros Œuvre et Charpente/Bardage se succéderont durant les 6 premiers mois. Les lots Serrurerie, Electricité, Peinture et étanchéité travailleront en simultané pendant les 3 derniers mois.

Les travaux de terrassement pourront générer des circulations de camion de manière à évacuer les terres. Ces travaux se déroulant en période estivale, les mesures nécessaires seront prévues pour limiter la production de poussières.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet est un parking public réparti sur 6 demi-niveaux. Il accueillera le public ainsi que les employés des entreprises voisines. Il disposera de 169 places dont 34 pour véhicules électriques et 4 pour PMR.

Cet équipement sera ouvert toute la journée, et gratuit. Une porte automatique sera programmée sur horloge pour fermer le parking à partir de 22h et se ré-ouvrir le lendemain matin.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise au sol	1 548m <sup>2</sup>
Nombre total de places de stationnement	169 places
dont places électriques	34 places
et places PMR	4 places

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

4 rue Voltaire  
62 280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 1° 36' 41" E Lat. 50° 42' 31" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet ne se situe dans aucune ZNIEFF. Les ZNIEFF les plus proches sont : - La ZNIEFF de type II "Le Complexe Bocager du Bas-Boulonnais et de la Liane" (310007276) à 415m, - La ZNIEFF de type I (310030017) à 520m.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet ne se situe pas dans une Zone d'Arrêté de Protection du Biotope. Les zone APB les plus proches sont : - les "Coteaux Calcaires du Boulonnais" (FR3800091) à 9,7km - le "Pré communal d'Ambleteuse" (FR3800089) à 10km
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve pas dans un parc naturel marin, une réserve naturelle (Nationale ou Régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional. - Le Parc Naturel Régional le plus proche est le parc du "Caps et Marais d'Opale" (FR8000007) situé à 1,2km. - Le Parc National Marin le plus proche est le parc "Estuaires Picards et Mer d'Opale" (FR9100005) situé à 2,6km.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet ne se situe pas dans la zone tampon d'un bien inscrit au patrimoine mondial ou d'un monument historique. Le monument inscrit le plus proche est l'Eglise Saint Ide à 450m.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne s'implante pas sur un site référencé par BASIAS ou BASOL. Les sites BASIAS les plus proches sont: - Une fabrique d'Allumette aujourd'hui remplacée par des logements individuels (située à 40m), - Une usine de traitement des ordures ménagères remplacée par des logements individuels (située à 120m).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est pas incluse dans une ZRE.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet ne se trouve dans aucun périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est la "Ville Haute de Boulogne sur Mer", située à 1,6km du projet.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne s'implante pas à proximité d'une zone Natura 2000. La zone Natura 2000 les plus proches est la FR3100480 : "Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen" située à 3,2km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se s'implante pas à proximité d'un site classé. Le site le plus proche est à 1,5km au Nord, autour de la Ville Haute de Boulogne sur Mer.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais issus du terrassement seront préférentiellement réutilisés dans le cadre de l'aménagement de la zone ou sur d'autres chantiers.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une parcelle déjà artificialisée et à faible potentiel écologique.  La nouvelle construction viendra s'ancrer sur un terrain au dénivelé important. L'arrière de la parcelle sera excavé pour créer une plateforme côté rue, il sera nécessaire de défricher le terrain et de retirer quelques arbres existants.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une parcelle déjà artificialisée.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des déplacements et des trafics. Cependant, il a vocation à servir aux riverains, aux visiteurs et salariés des entreprises avoisinantes, qui étaient déjà amenés à se rendre sur le secteur.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le trafic lié au projet sera source de bruit. Cependant, les trafics étaient déjà existants sur le secteur.  Le projet est concerné par des nuisances sonores de par la présence du Boulevard d'Alembert (catégorie 3). Le projet se situe cependant à l'extrémité de la zone d'empreinte sonore de cette infrastructure.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra engendrer des vibrations en phase chantier. Cette nuisance restera donc temporaire, et peut être négligée.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Etant donné que le parking sera fermé à partir de 22h, les nuisances liées à l'éclairage seront limitées et donc négligeables.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de chantier pourra être source de rejets de poussières (notamment lors des terrassements). Des moyens seront mis en oeuvre pour limiter l'émission de poussière (ex: arrosage des sols en période sèche)
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales seront raccordées au réseau existant.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les déchets du projet seront majoritairement liés à la phase chantier, et seront négligeables.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une zone artificialisée.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet prévoit la mise en place de végétation pour palier au défrichage de la zone.

Aucun autre impact notable n'est à prévoir.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet répond à une problématique de stationnement sur la zone (stationnement saturé et anarchique). Les impacts sur l'environnement et la population sont restreints.

Au regard des éléments développés précédemment, il n'est donc pas nécessaire de réaliser une étude d'impact.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à



Boulogne-sur-Mer.

le,

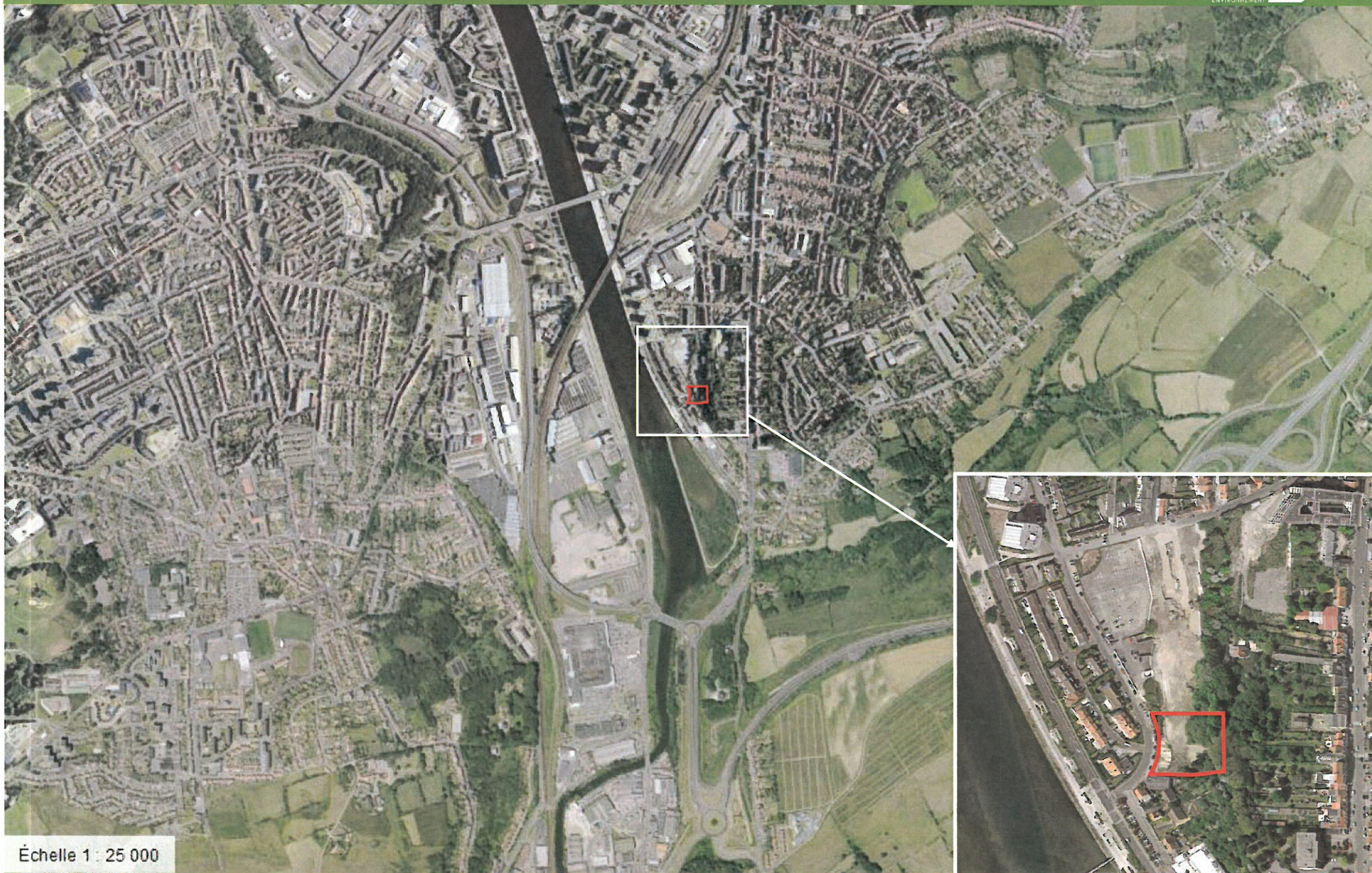
17-04-2019

Signature

Le PRÉSIDENT  
Frédéric CUVILLIER



**ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION AU 1:25000**



Échelle 1 : 25 000

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PARKING SILO- Saint-Martin-Boulogne (62)  
Demande d'examen au cas par cas - CERFA n°14734-03

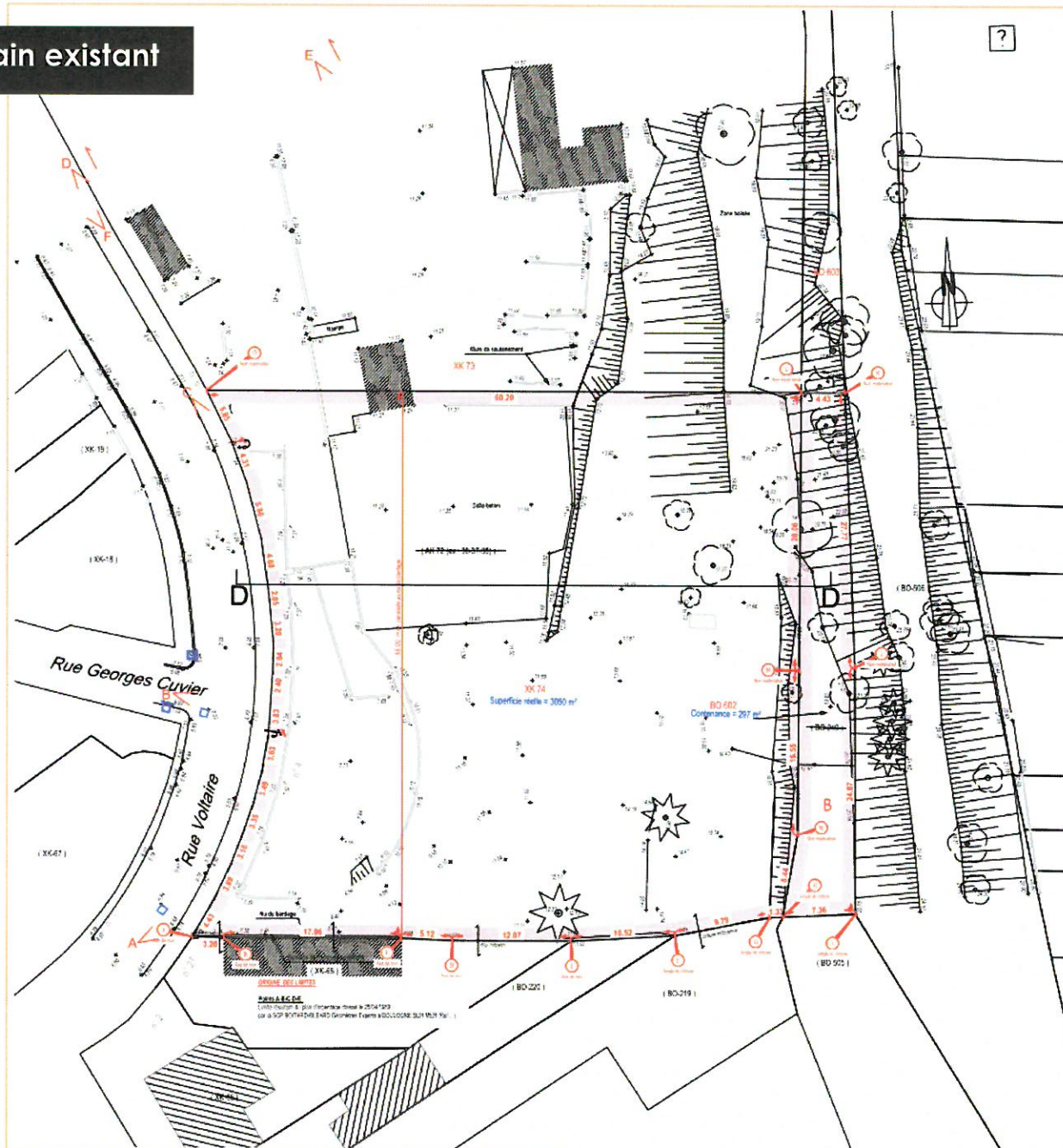
## ANNEXE 3 – REPORTAGE PHOTO DE LA ZONE



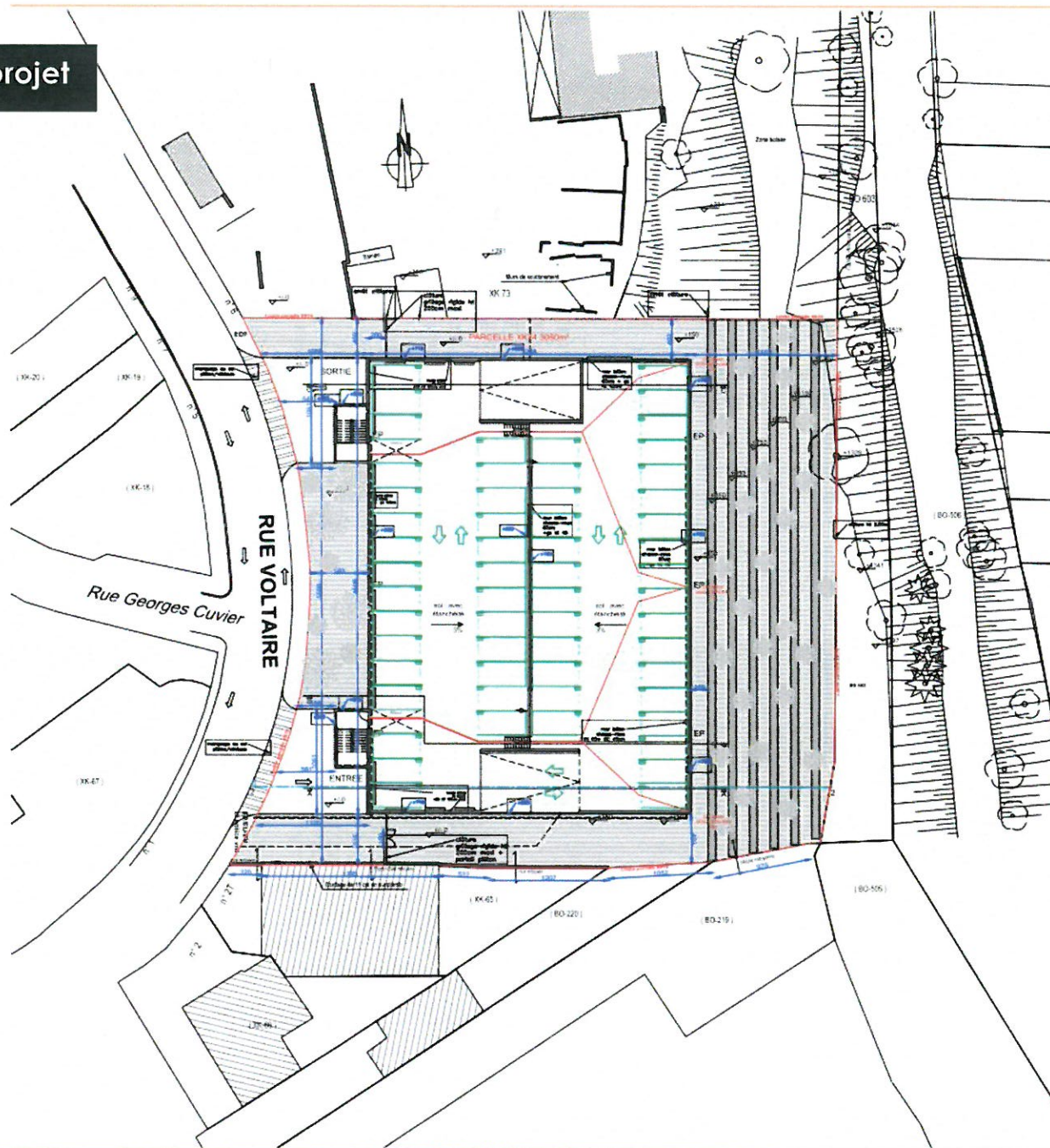
## ANNEXE 4 – PLANS DU PROJET



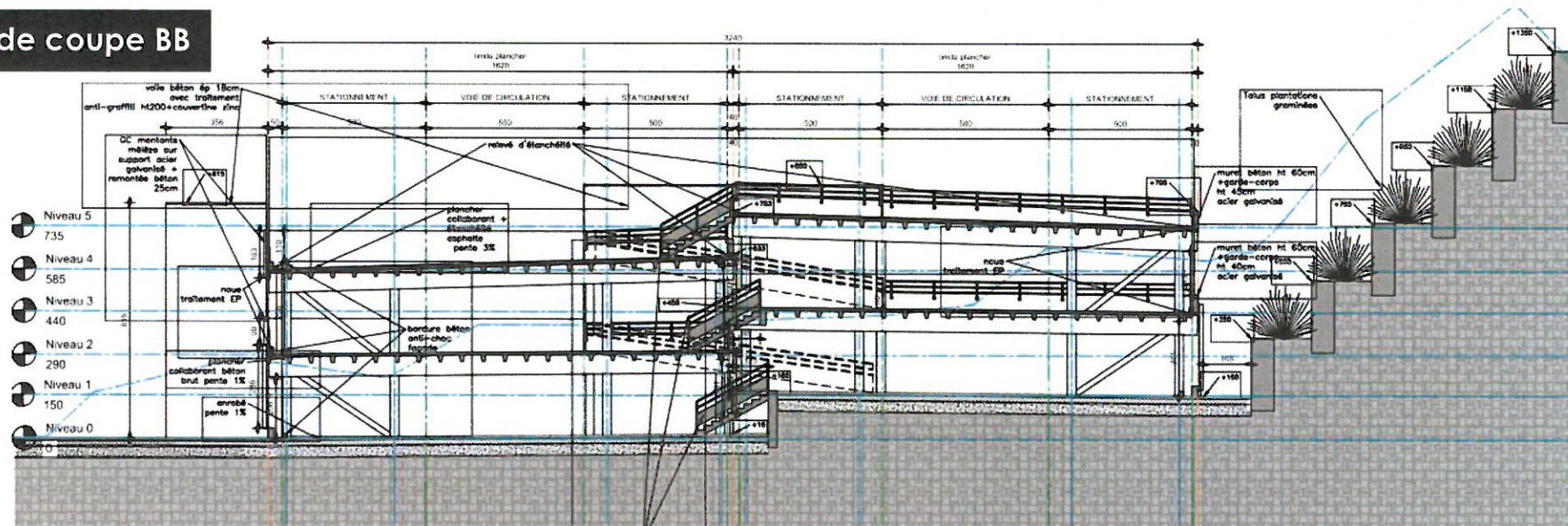
Plan masse du terrain existant



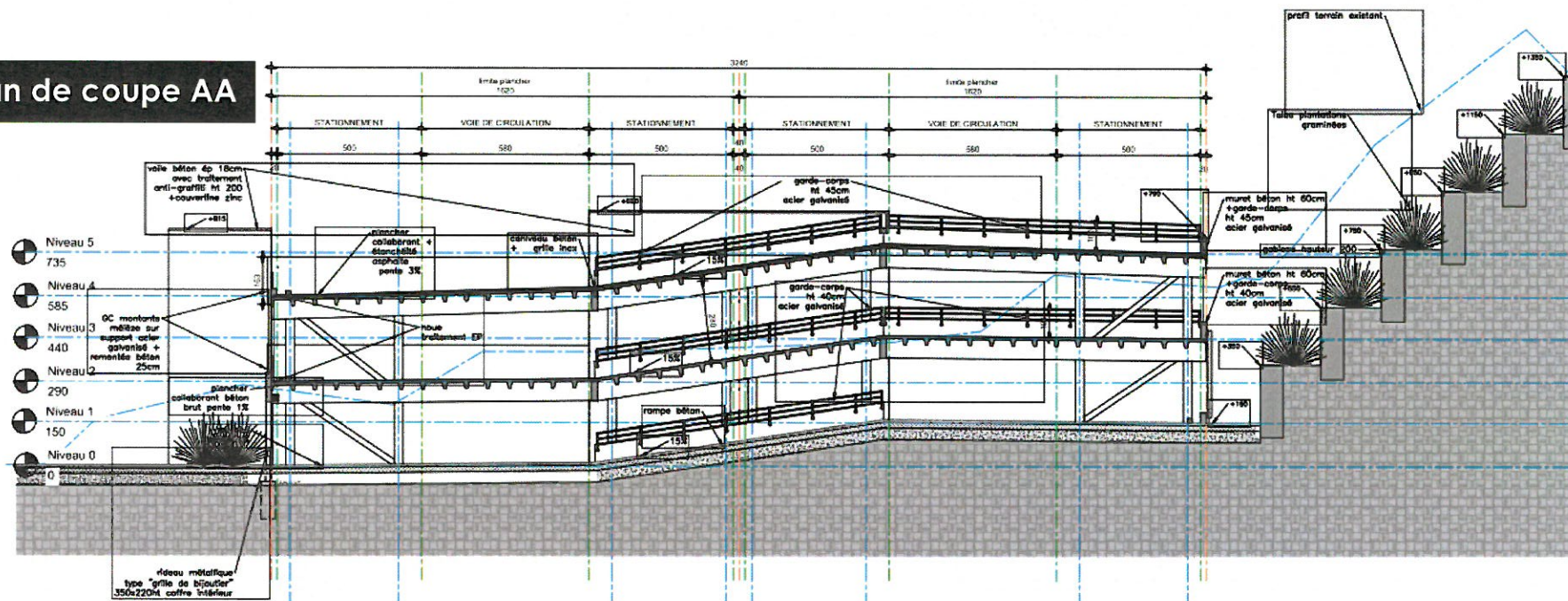
Plan masse du projet



### Plan de coupe BB

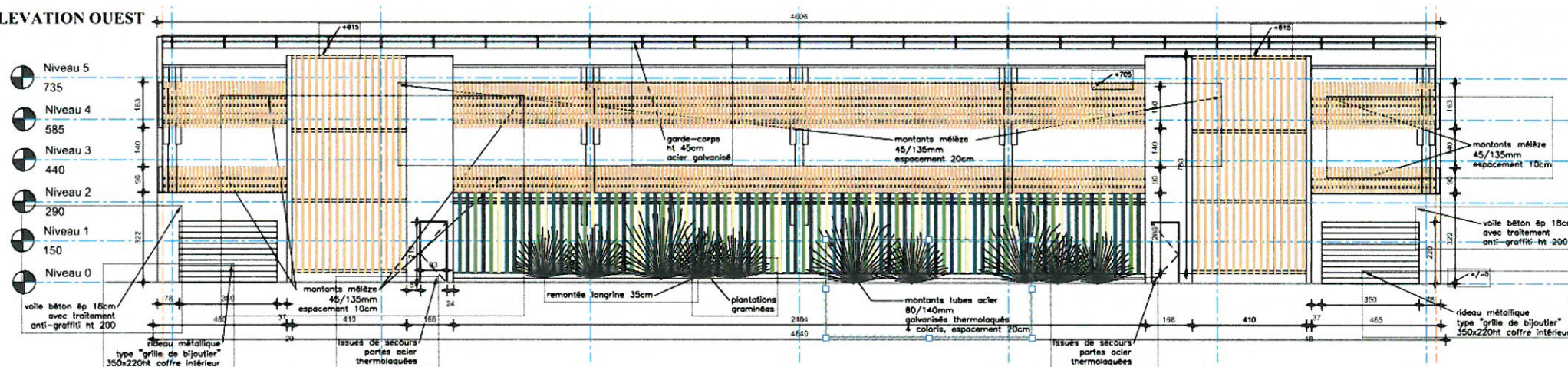


### Plan de coupe AA

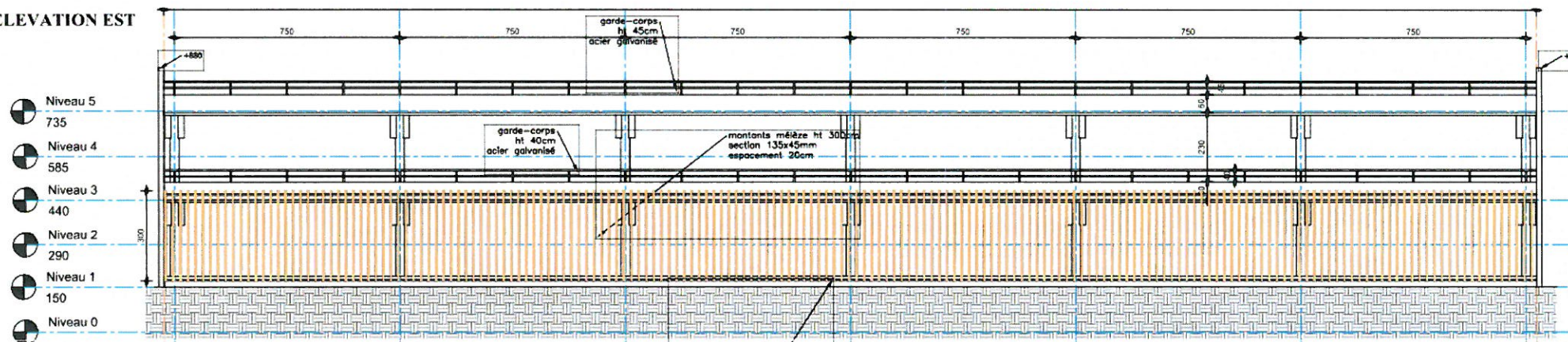


# Plans de façade

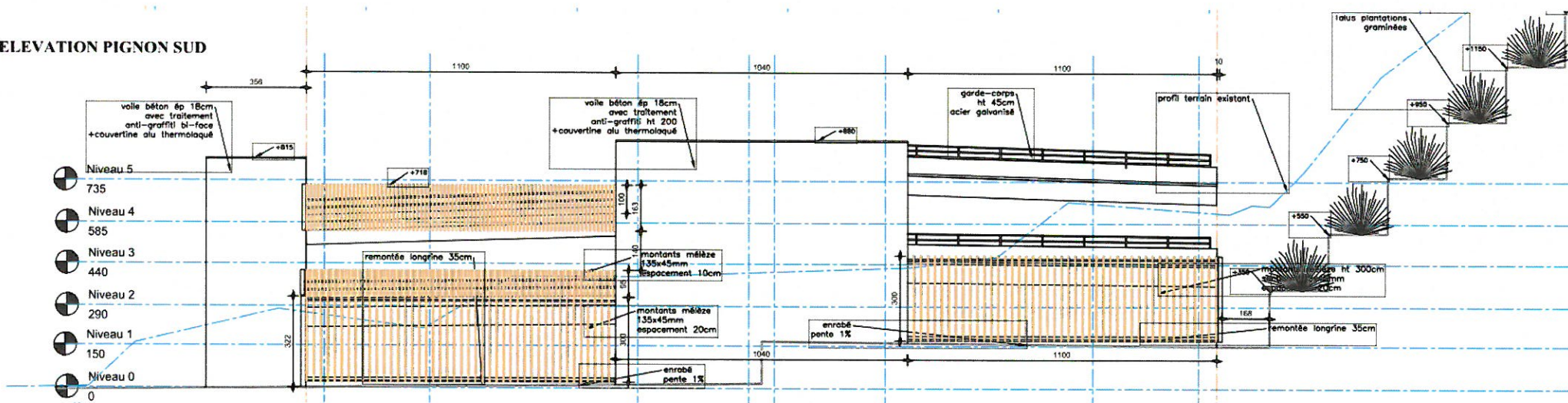
ELEVATION OUEST



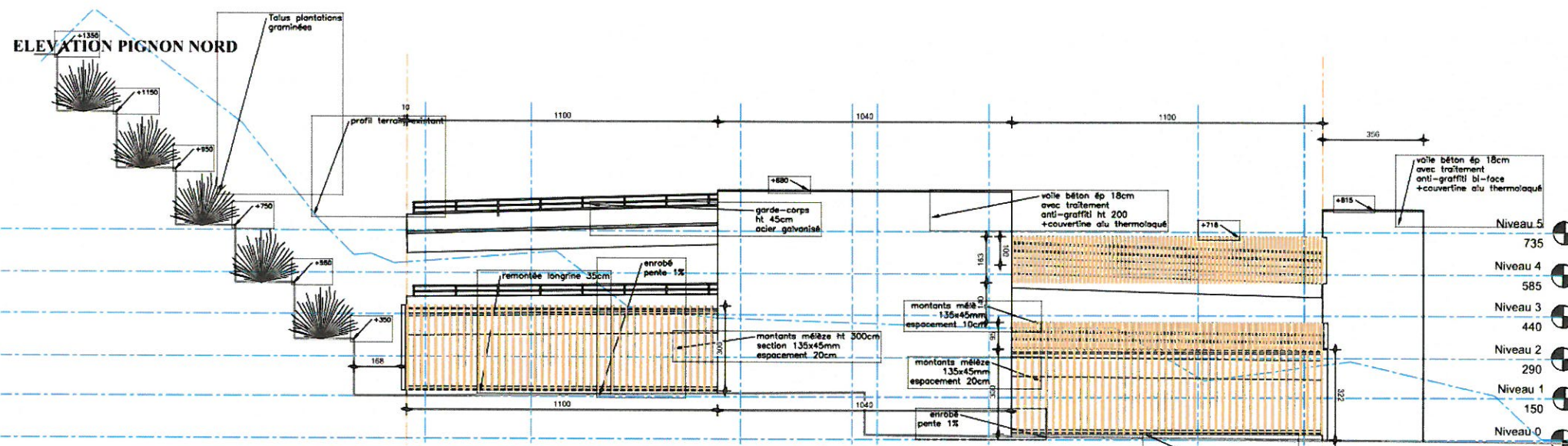
ELEVATION EST



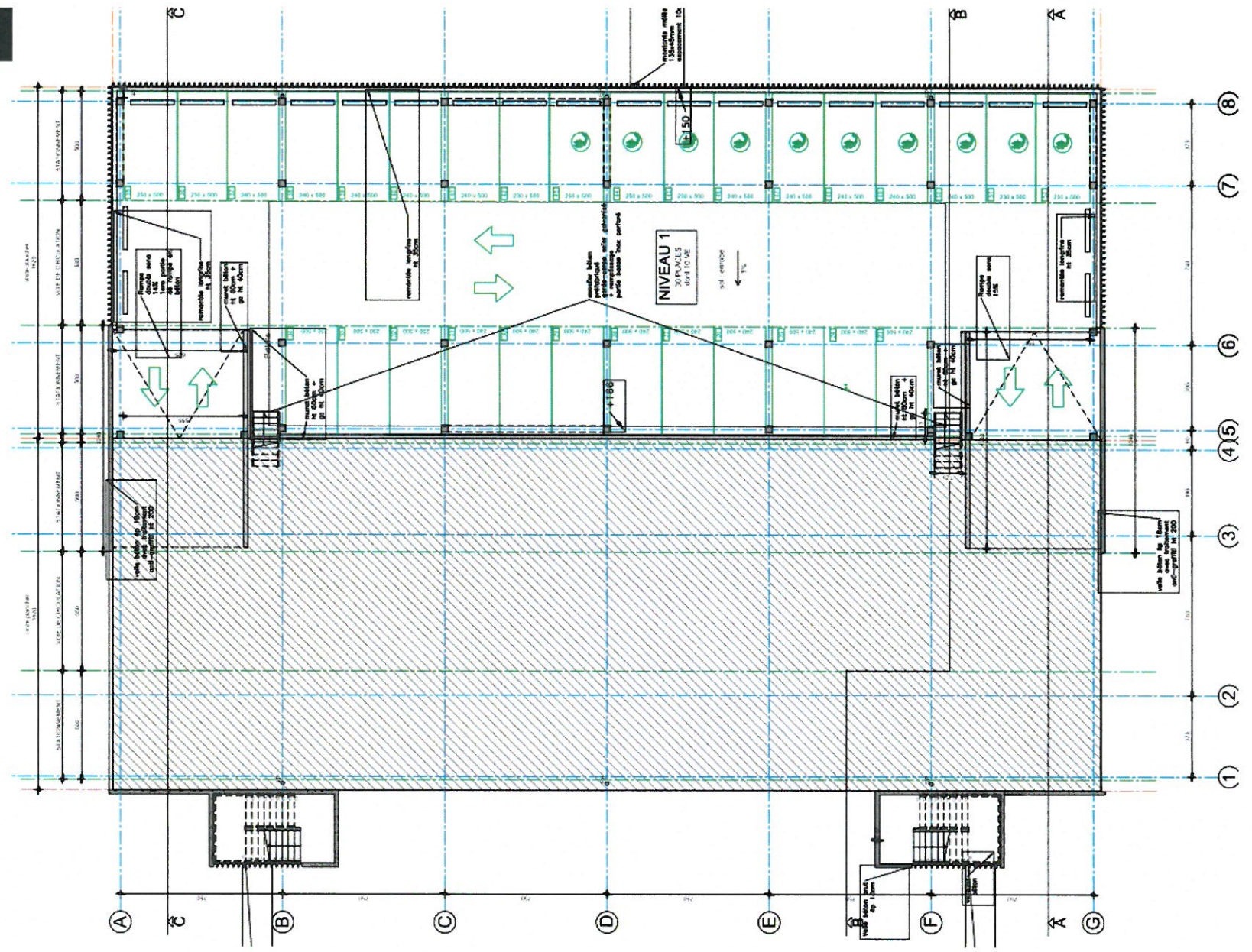
ELEVATION PIGNON SUD



ELEVATION PIGNON NORD

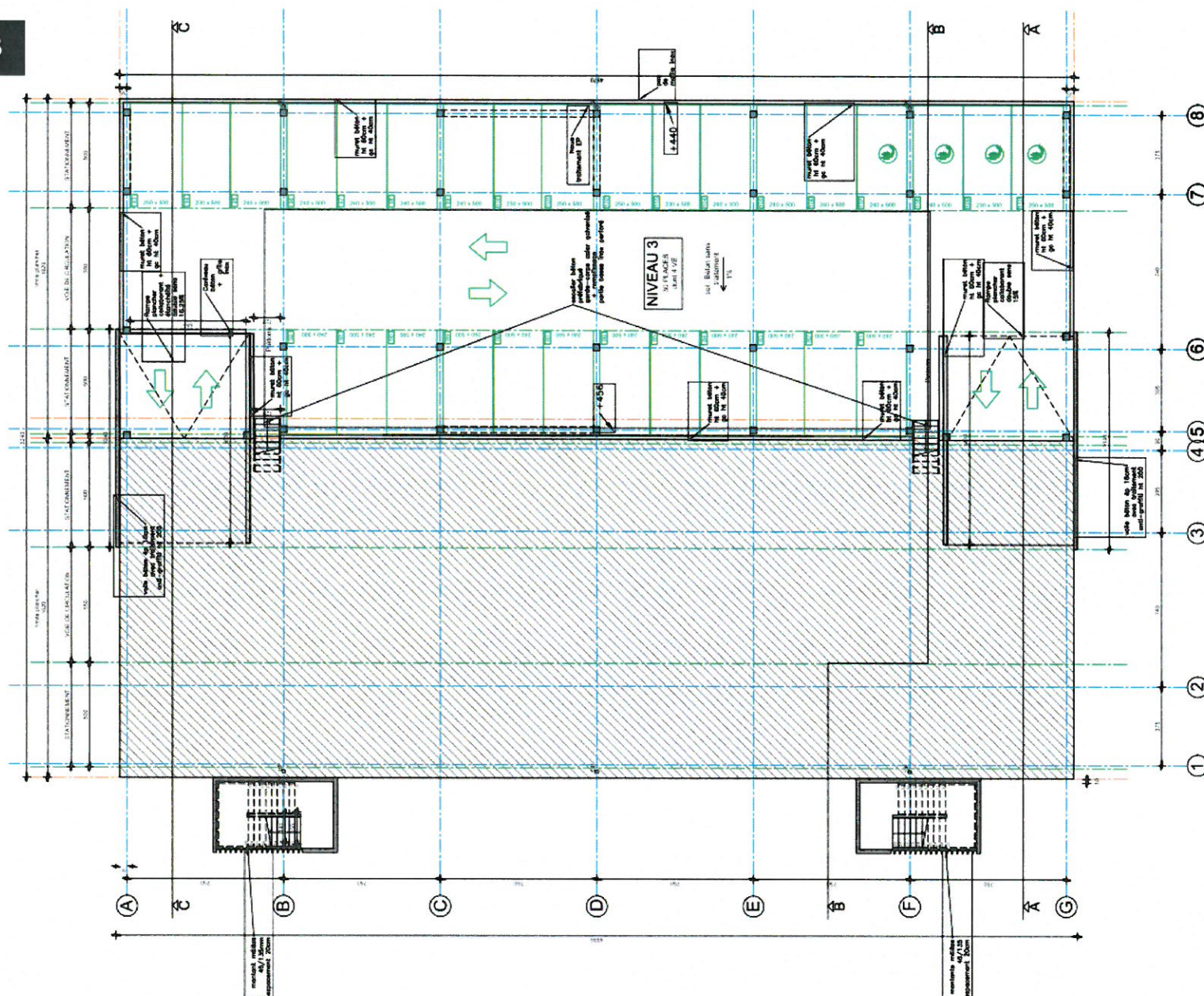


Plan Niveau 1



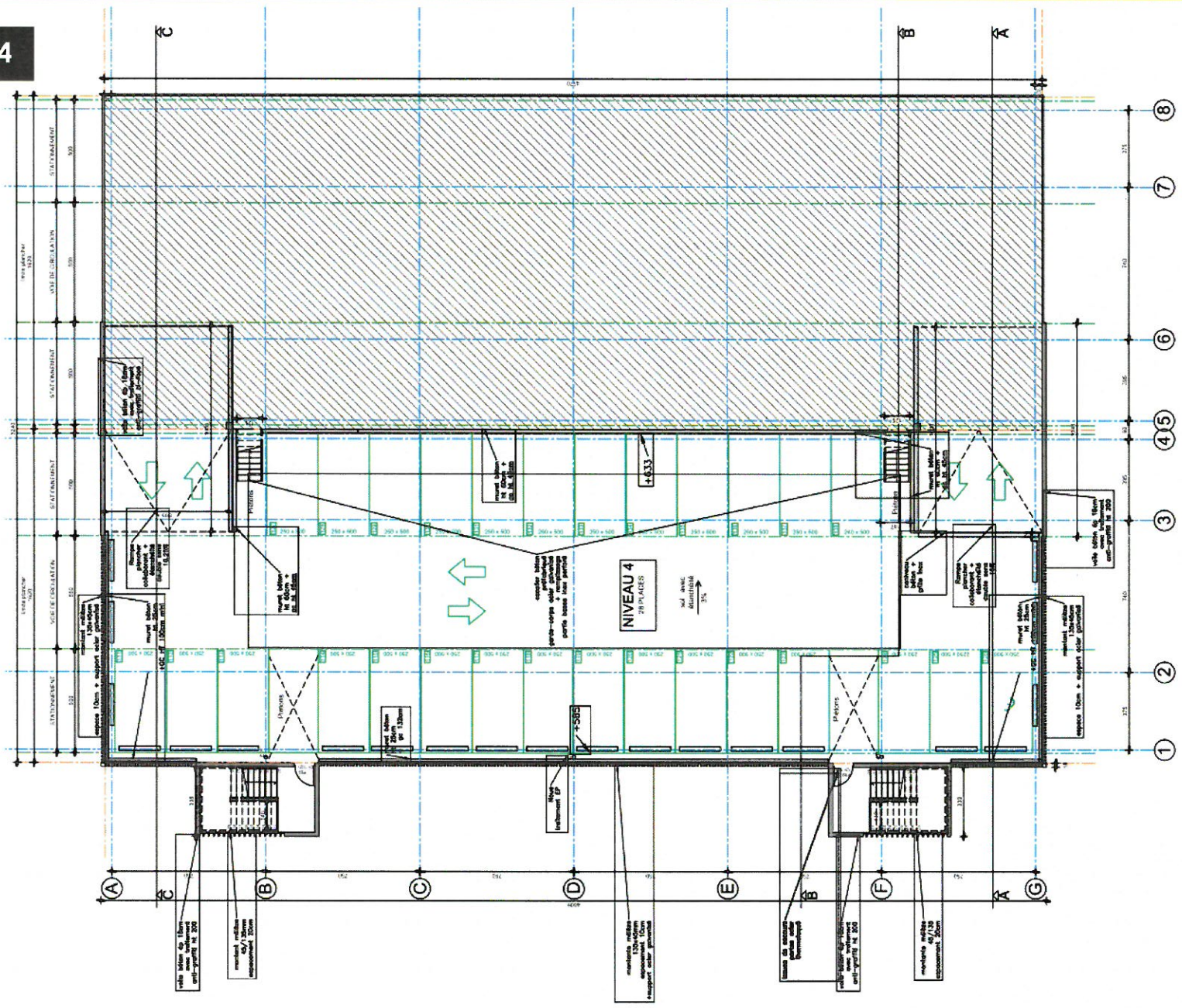


Plan Niveau 3

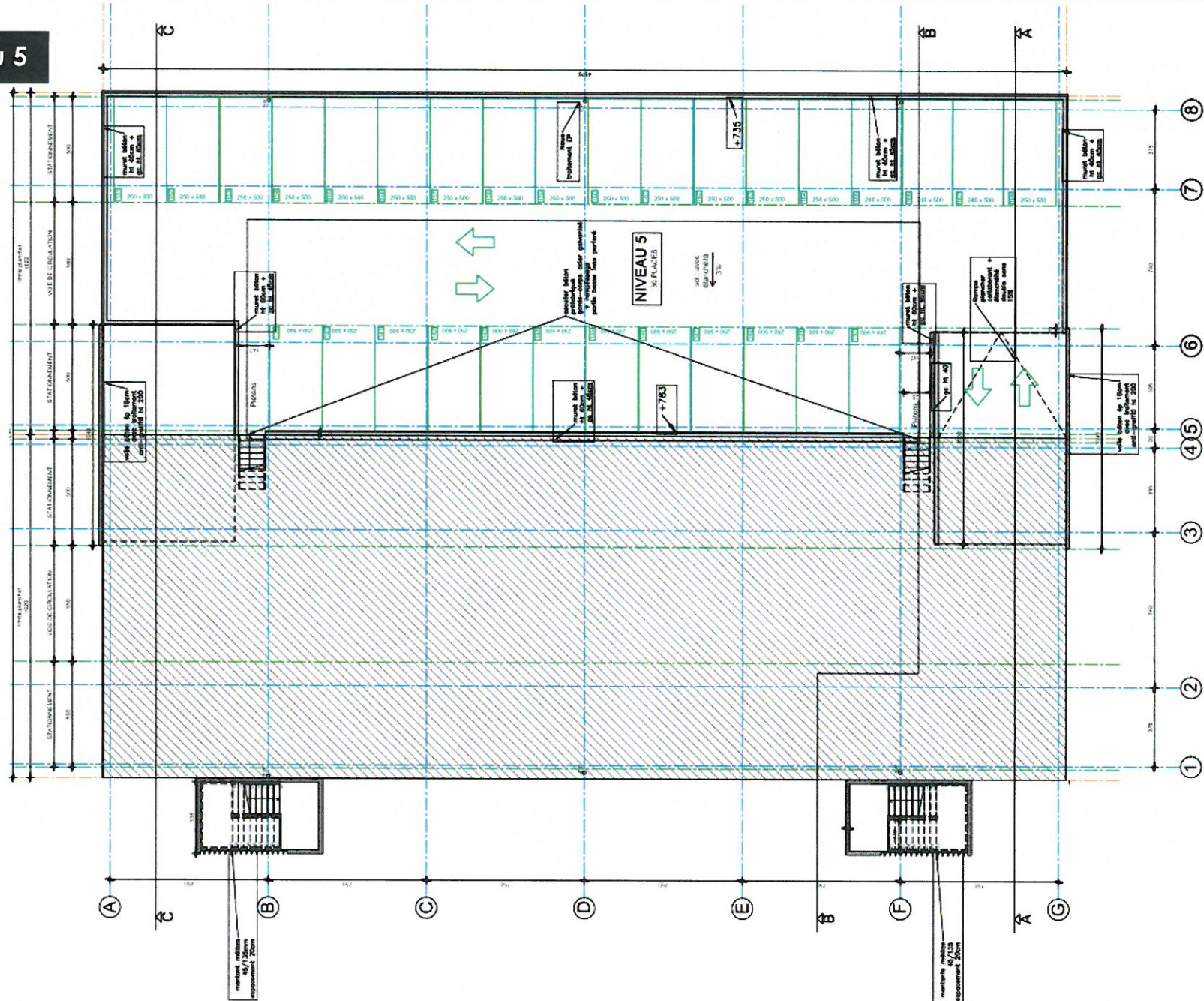




Plan Niveau 4



Plan Niveau 5





*Etat projeté, vue depuis la rue Voltaire*



*Etat existant, vue depuis la rue Voltaire*

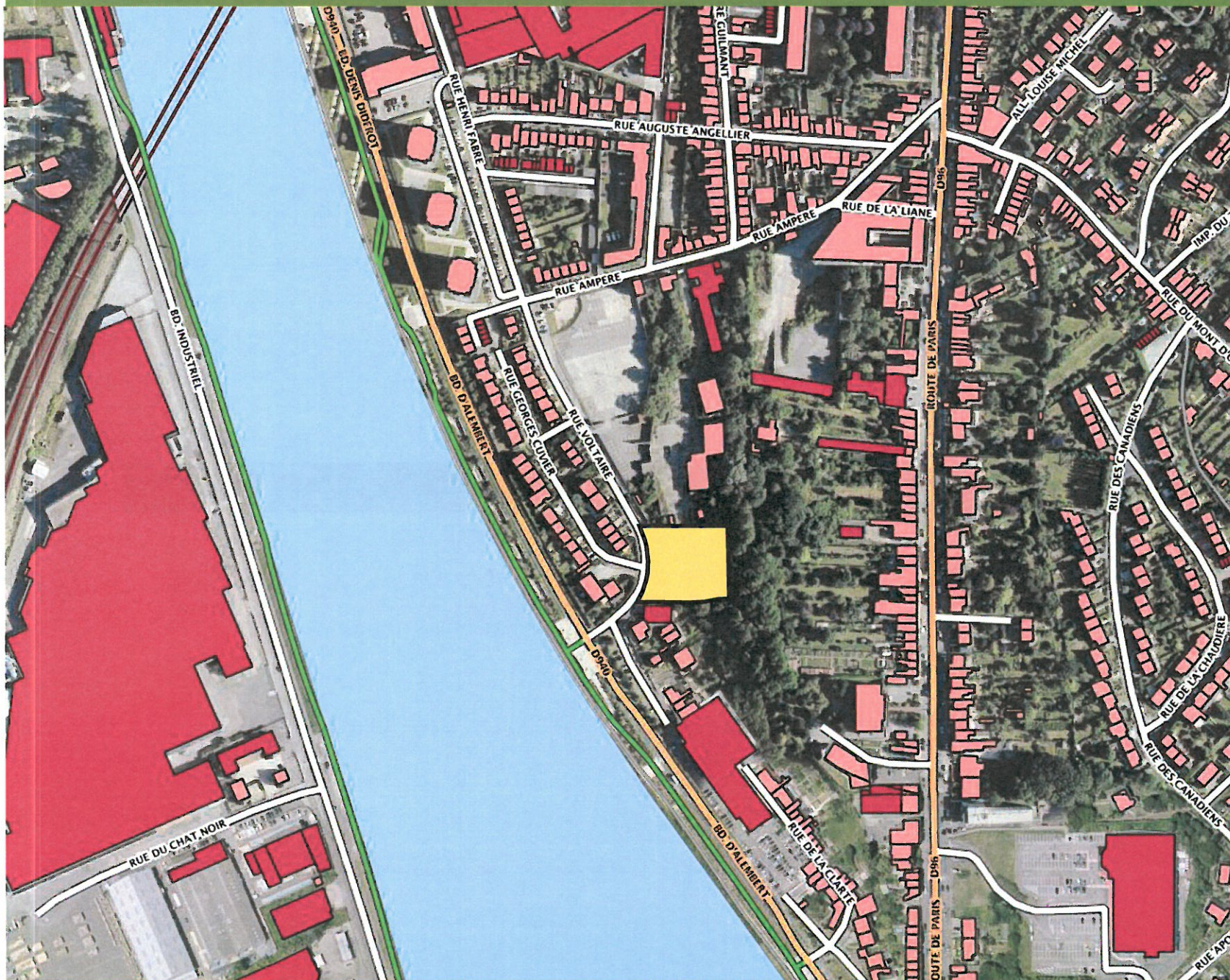


*Etat projeté, vue depuis la rue Georges Cuvier*



*Etat existant, vue depuis la rue Georges Cuvier*

## ANNEXE 5 – ABORDS DU PROJET



### Bâtiments

- Services administratifs
- Lieu de culte
- Pratique sportive
- Bâtiment à caractère industriel, commercial ou agricole
- Autre bâtiment
- Réservoir d'eau
- Barrage, dalle de protection, écluse ou pont
- Cimetière
- Construction remarquable

### Réseau hydrographique

- Réseau hydrographique

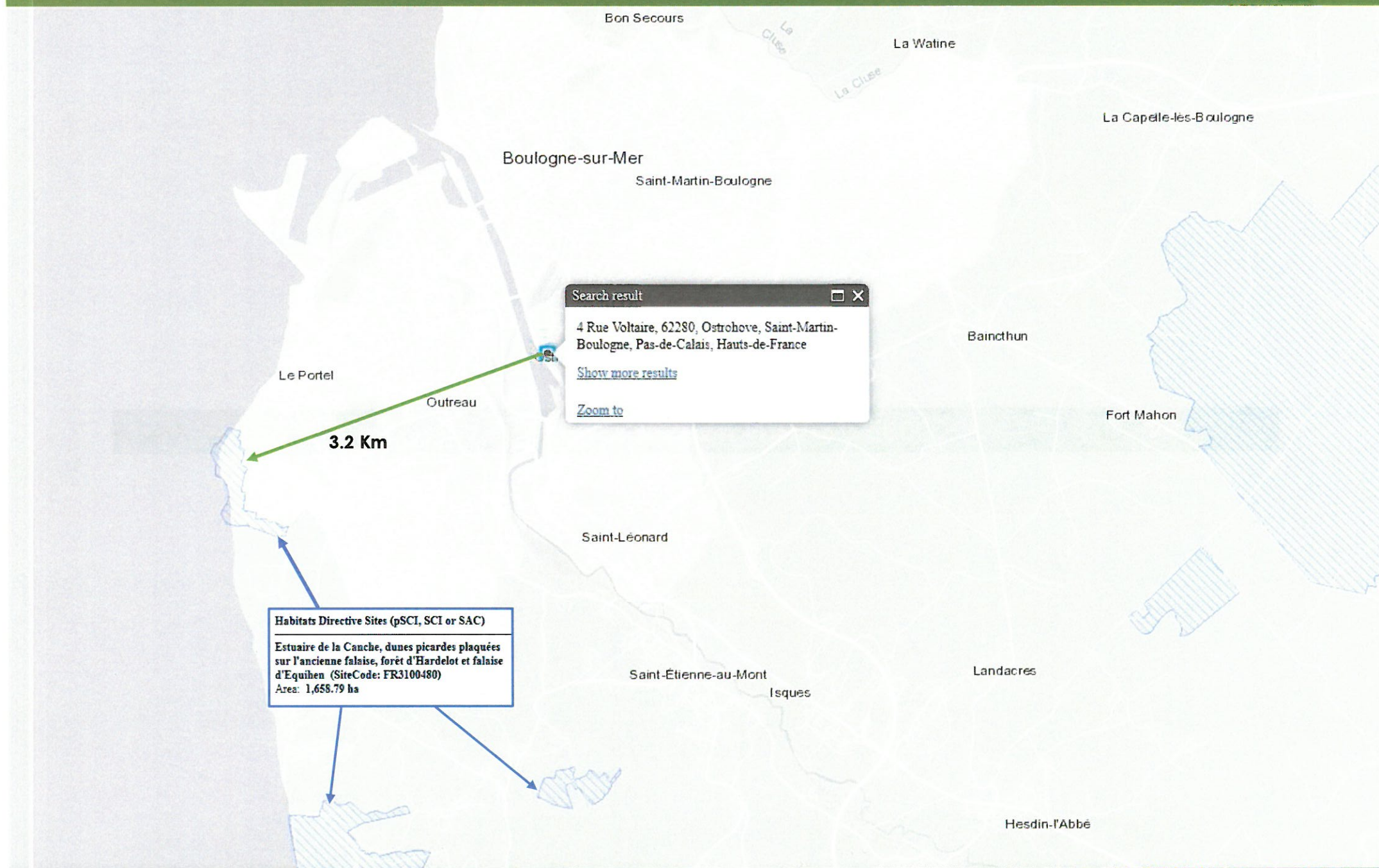
### Réseau ferroviaire

- Bâtiment de gare ferroviaire
- Voies ferrées
- Voies à grande vitesse
- Funiculaires
- Voies de métro
- - - Voies ferrées souterraines

### Routes

- **A7** Autoroute
- **N17** Nationale
- **D17** Départementale
- Rue Numéro
- Piste cyclable
- Chemin, sentier
- - - Escalier
- Bac

## ANNEXE 6 – RÉSEAU NATURA 2000



Search result

4 Rue Voltaire, 62280, Ostrohoë, Saint-Martin-Boulogne, Pas-de-Calais, Hauts-de-France

[Show more results](#)

[Zoom to](#)

Habitats Directive Sites (pSCI, SCI or SAC)

Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen (SiteCode: FR3100480)

Area: 1,658.79 ha